



## PROCEDURE SAV

INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES POINTS DE VENTE

### En cas de panne pendant la durée légale (24 mois)

Le revendeur ou le distributeur doit nous fournir les informations énumérées ci-dessous par mail uniquement à l'adresse [sav@lavorwash.fr](mailto:sav@lavorwash.fr)

- ➔ COPIE DE LA FACTURE OU DU TICKET DE CAISSE
- ➔ PHOTO DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE
- ➔ NATURE DE LA PANNE DÉTAILLÉE « NE FONCTIONNE PAS » N'EST PAS UN MOTIF VALABLE
- ➔ VOS RÉFÉRENCES SAV
- ➔ NOM DE VOTRE BASE DE TRAITEMENT OU BASE PROMO

### En cas de litige transport (concerne uniquement les transporteurs mandatés par LAVOR)

Le magasin ou le client final est tenu de vérifier en présence du chauffeur sa marchandise et d'inscrire ses réserves en cas d'anomalies apparentes.

L'acceptation par le destinataire d'une livraison sans réserve entraîne une présomption de réception conforme. Aucun recours n'est envisageable auprès de notre transporteur.

### En cas d'achat de pièce détachée ou en cas de réparation **en Hors-garantie**

S'adresser à notre partenaire :

**HYDRO M2AC au 02.28.24.80.04**

Lavor Service [savlavorfrance@hydro-m2ac.com](mailto:savlavorfrance@hydro-m2ac.com)